
Contester le *hirak* : essai d'analyse du discours

Amar MOHAND-AMER*

Le vendredi 22 février 2019, et plus massivement à partir du 8 mars, des Algériens manifestent dans de nombreuses villes, contestant la décision prise, le 10 février 2019, par Abdelaziz Bouteflika de briguer un cinquième mandat présidentiel. L'ampleur et le mode opératoire de la mobilisation populaire du 22 février 2019 (*hirak*), fait politique et social inédit dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, ont révélé que la société algérienne était dans une posture de fausse immobilité et ne se confinait pas dans un état de résignation ou de renoncement (Sidi Boumedine, 2019 ; Gallissot, 1999). Ces événements ont également mis en lumière les limites de la résilience du régime algérien (Dris Aït-Hamadouche & Dris, 2012). La possibilité d'un soulèvement de la rue algérienne, en raison de la fragilité et l'inanité du système politique incarné par Bouteflika, était une hypothèse sérieuse et probable (Selmane, 2020 ; Dirèche, 2019 ; Mohand-Amer, 2018 ; Bekkis, 2018 ; Benzenine, Boumaza & Yalaoui (dir.), 2012 ; Djabi, 2012).

Dans ce travail, il est question de la littérature politique consacrée à la réfutation et à la déconstruction de la « philosophie » de la dynamique politique et sociale induite par *le mouvement du 22 février 2019*, si tant que celle-ci existe. Prolifique, cette littérature informe sur l'importance des clivages que le *hirak* suscite au sein de la société. Elle renseigne aussi sur les différentes et complexes lectures de ce mouvement au sein même du camp de ses pourfendeurs.

Les écrits politiques choisis dans cette contribution s'articulent autour de deux objets que nous considérons politiquement et sociologiquement appropriés. Ceux-ci répondent, à notre avis, à deux questionnements que

* Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

nous estimons utiles pour une meilleure intelligibilité du processus de récusation du *hirak*.

Le premier renvoie aux « présumés » liens et accointances du mouvement du 22 février avec des puissances, officines ou organismes externes. Le second, quant à lui, porte sur les interrogations autour de son unité et homogénéité dans la durée. Les deux entrées autorisent une exploration plus fouillée d'une situation politique et sociale riche et compliquée à la fois, dans le sens où elles rendent bien compte des divergences qu'a fait naître ce mouvement dans la société et chez l'élite politique et intellectuelle.

Le corpus mobilisé dans cet article est constitué d'un ensemble de réflexions en langue française et arabe, produites par des universitaires, journalistes, écrivains, etc. qui se sont exprimés publiquement sur l'opportunité et la légitimité du *hirak* et sur ses enjeux politiques, sociétaux ou identitaires¹. Les réflexions s'inscrivent dans l'effervescence intellectuelle inhérente à ce mouvement que connaît le pays depuis plus d'une année. Bien relayées dans les réseaux sociaux et les médias nationaux et internationaux, ces prises de parole, déclarations, positions politiques, interviews etc. autorisent d'avoir un spectre large sur les débats de fond qui agitent l'Algérie dans le contexte du *hirak*.

Cependant, convient-il de préciser que les positionnements de ces auteurs ne doivent pas être considérés comme l'expression ou l'affiliation déclarée à des courants idéologiques ou politiques ou à une hostilité primaire à l'encontre du mouvement du 22 février. Ce n'est pas par cet angle que nous avons pensé cet article, bien que la charge idéologique ou politique imprègne les textes du corpus. Nous n'avons pas non plus traité ce sujet par le biais de la fonction ou mission de l'élite dans un contexte de contestation populaire d'un régime politique. À ce niveau, nous pouvons, tout au moins dire, que nous sommes, *à priori*, dans le cadre d'une mobilisation (forte) des intellectuels (Sapiro, 2009), dans la mesure où leur parole est prise en considération et discutée dans la Cité. La finalité de cette introspection tend plus vers une analyse qui présenterait une photographie de ces discours dans des temporalités et contextes différents tout en la proposant dans une unité, plus ou moins globale, sans que cela soit compris comme étant des postures homogènes ou uniformes (Cislaru & Sitri, 2012). Cette approche a, pensons-nous, le mérite de

¹ Citons, entre autres, Ahmed Rouadjia (universitaire), Mohamed Salim kelala (universitaire), Ali Mebroukine (universitaire), Mohamed Hachemaoui (universitaire), Mohamed Lakhdar Maougal (universitaire), Abdelmadjid Merdaci (universitaire), Mohamed Bouhamidi (universitaire), Kamel Daoud (journaliste et écrivain), Abed Charef (journaliste), Ahmed Bensaâda (essayiste), Mahieddine Amimour (homme politique).

converger à une lecture d'une dynamique (en cours) sur plusieurs niveaux.

Hirak, un mouvement d'inspiration/fabrication exogène ?

Dès ses premières expressions, la contestation populaire du 22 février 2019 subit critiques, anathèmes, dénonciations et franches oppositions. Pour la contrecarrer, le pouvoir (ré)-active des codes et rhétoriques déjà éprouvés par le passé. Dans leur logique, les contestations politiques et/ou sociales sont, dans une large mesure, associées à des conspirations fomentées de l'extérieur au profit de puissances étrangères. Cette démarche tend à mettre en doute la « complexité du réel » au profit d'une « explication univoque et mono causale » (Taïeb, 2010, p. 269). Celle-ci permet aisément d'évacuer et d'occulter les véritables enjeux politiques.

Dans le prolongement de cette logique, les contestations sont présentées comme étant des conjurations ourdies, en interne, avec l'appui de forces réactionnaires (période du parti unique) et antipatriotiques (des années 1990 à nos jours). Ainsi, toute fronde ou opposition contestant le régime politique n'aurait pour objectifs que d'attenter à l'unité nationale et de déstabiliser le pays. Cette vision est prédominante au sein de la doxa officielle, bien que dans l'histoire récente de l'Algérie, des velléités de rénovation des modes de gestion et d'exercice du pouvoir ont pu exister².

En 2019, les mêmes reflexes « ataviques » se reproduisent, avec plus de « férocité ». Confrontés à un mouvement fondamentalement pacifique, les accusations de violence ne sont plus de mise. Toutefois, des dérapages et des atteintes au socle de la Nation et à son unité ont pu avoir lieu, sans que les responsables n'aient été inquiétés³.

² Le 8 mai 2012 à Sétif, le président Abdelaziz Bouteflika a déclaré que la mission de sa « génération » était arrivée à son terme. Cela ne l'a pas toutefois empêché de briguer un quatrième puis un cinquième mandat. À ce sujet, voir Achira Mammeri, « Cinq ans après avoir lancé « *Tab jnanou* » : Bouteflika s'accroche toujours au pouvoir », TSA, 8 mai 2017. Dans le même sens, le président par intérim Ahmed Bensalah a, dans son allocution à la Nation du 3 juillet 2019, dressé un tableau d'une Algérie affranchie de toutes les pesanteurs, qu'elles soient politiques ou militaires. À ce sujet, APS, « Texte intégral du discours du chef de l'Etat à la Nation », 3 juillet 2019.

Ce ne sont pas les seuls exemples des moments de « lucidité politique » qu'a pu connaître le pays depuis l'indépendance. Force est de constater, que dans la quasi-totalité du temps, ces tentatives (ou tentations) de remettre en cause les règles et principes de l'exercice du pouvoir en Algérie se sont heurtées, soit aux forces de l'inertie ou en revanche, elles n'ont été, à l'origine, que l'expression d'esbroufes politique, ou au plus, de vœux pieux.

³ Le cas le plus emblématique est celui de la députée Naïma Salhi. À ce sujet, Hasna Yacoub, « Le fantasme de la haine », *L'Expression*, 14 janvier 2020. <https://bit.ly/3tYcFXq>

Afin de disqualifier le *hirak*, on conteste son indépendance et on met en doute ses intentions. Établissant un parallèle avec le « chaos » syrien et jouant sur le registre de la culpabilisation, la peur et l'inquiétude supposées de la population, des dirigeants politiques et les médias, dans leur très grande majorité, rappellent récurrentement à la population les moments sombres des années 1990 et les mettent en garde contre le mirage d'un *hirak* émancipateur du peuple algérien⁴. Les participants aux marches, sont, quant à eux, qualifiés d'« égarés », aveuglés par des appels qui, sous couvert de la promotion de la démocratie, visent en réalité la déstabilisation du pays⁵.

La brutalité et la véhémence des discours émanant des institutions publiques, civiles ou militaires, montrent que le syndrome de la main étrangère, « l'ennemi fantomatique »⁶, constitue un élément fondamental de la philosophie de l'État à l'égard des mouvements politiques et sociaux le contestant ou le remettent en cause. Cultivé depuis l'indépendance, ce syndrome (la main étrangère) a fini par impacter un pan de la société algérienne pour qui la préservation du pays devait consubstantiellement se confondre avec celle du régime, comme le souligne Massensen Cherbi :

« (La main de l'étranger) est un terme récurrent de la politique algérienne, il est fréquemment employé par les représentants du pouvoir afin de dénoncer des complots originaires de l'étranger qui seraient la cause des troubles qui agitent l'intérieur du pays. Ce thème est assez populaire parmi certaines franges de la population algérienne qui considèrent l'Algérie comme un pays assiégé face à un étranger hostile. De là, entre autres raisons, leur rejet des « révolutions arabes » (2017, p. 102).

Dans cette optique, les accusations d'accointances et affiliations historiques, culturelles, idéologiques ou politiques avec l'étranger⁷

⁴ Hassane Saadoun, « Ouyahia commente les manifestations : en Syrie, ça a commencé avec des roses ... », TSA, 28 février 2019, <https://bit.ly/2YFy0qi>

⁵ Madjid Makedhi, « Deux discours différents du chef d'état-major diffusés mardi par l'ENTV : Gaïd Salah en deux « tons », *El Watan*, 28 février 2019, <https://bit.ly/39M0hSj>

⁶ Kamel Lakhdar Chaouche, « L'Algérie et la théorie de « La main étrangère », ENDRI (Entreprise, défense, relations internationales. Le portail des stratégies), 31 janvier 2020, <https://bit.ly/3tsApTt>

⁷ Abdelghani Aichoun, « Des intervenants évoquent l'implication de « la main étrangère » dans le mouvement. Le *hirak* cible d'attaques simultanées », *El Watan*, 9 juin 2020, <https://bit.ly/3oVdHQj> ; Guedjati, « Malheur aux traîtres de la patrie », *El Djeich*, mai 2020, p. 13, <https://bit.ly/36Gt3BU> ; APS, « Bouhamidi : des ONG internationales tentent

participeraient ainsi à un plan vaste et lointain, ébauché, d'abord dans les anciens pays socialistes, puis au Maghreb et au Proche-Orient (Bensaada, 2019 ; Haddad, 2019 ; Petric, 2008). Si nous suivons cette logique, on admettrait aisément que le *hirak* ne pourrait être qu'un mouvement subversif « fabriqué » dans des « laboratoires » étrangers dans le but de porter atteinte à l'autorité des régimes en place. Ces éléments (accusations) sont mis en avant, notamment par les chaînes satellitaires privées (Dris, 2014), qui depuis plus de 20 ans, ont pu devenir, sur le modèle égyptien (De Angelis, 2015), un véritable pouvoir médiatique, puissant et influent (Dziri, 2020). Ces théories de l'« infiltration » et de « noyautage » répondent bien à la ligne éditoriale de ces chaînes, rompues à l'information-spectacle, à la propagande et à la « désinformation » et toujours non cadrés par des instances et outils de régulation (Mostefaoui, 2019).

Le recours récurrent et systématique à la représentation imaginaire et fantasmée de l'Autre (ennemi externe) dans l'inconscient politique et social peut s'expliquer par le lourd et pesant poids de l'histoire de l'Algérie sous la colonisation française et les enjeux politiques et idéologiques post-indépendance. L'idée que des forces satellisées à la France (*Hizb français*)⁸ œuvreraient à la déstabilisation du pays est bien ancrée auprès d'une partie de la société et de l'élite (Madoui, 2007). C'est le cas d'une catégorie parmi ceux qui critiquent le *hirak* et estimant que la France officielle et ses relais et « officines » en Algérie et dans la diaspora constituent des terreaux et des sources d'inspiration de la contestation populaire du 22 février. Dès lors, la France et sa capitale deviennent des lieux indiqués où des complots et des machinations contre l'Algérie seraient ourdis.

C'est ce que semble avoir voulu faire accroire Mohamed Lakhdar Maougal, lors de son passage à la télévision publique, en déclarant que le *hirak* avait démarré après une réunion à Paris, commanditée par la chaîne *Al Magharibia*⁹. L'essentiel dans cette affirmation est le fait qu'elle soit dite dans les médias publics et relayée par les canaux officiels ; cela dans

d'orienter le *Hirak* pour aboutir à une situation de chaos en Algérie, 26 mai 2020, <https://bit.ly/3cDQQ9g> ; Ali Mebroukine, « L'Algérie menacée par une main étrangère : comment garantir la stabilité du pays. Le modèle économique et social doit être refondé », *El Moudjahid*, 22 septembre 2019. <https://bit.ly/2YJjyq8>

⁸ La terminologie *Hizb français* (Parti de la France) renvoie à l'histoire de la colonisation française de l'Algérie (1830-1962). Polémique et dégradante, elle est utilisée pour attaquer une catégorie d'Algériens, réelle ou imaginaire, qui serait inféodée culturellement à la France.

⁹ APS, « L'universitaire Maougal met en garde contre des tentatives d'infiltration du *hirak* », 26 mai 2020, <https://bit.ly/36HppYn>

une conjoncture particulière (fin mai et juin 2020), dans laquelle le *hirak* subissait une violente campagne de dénigrement¹⁰. Situation paradoxale, au moment où ces attaques sont menées dans les médias officiels lourds (Télévision publique et APS), le discours officiel reconnaissait déjà dans le *mouvement du 22 février*, un acte salubre pour la Nation¹¹.

Quant à Kamel Daoud, il voit dans le supposé compagnonnage du *hirak* avec Paris, un déficit du national. Assertion concourant à montrer que la contestation populaire ne représenterait, sur le terrain, qu'une « faction » d'Algériens, plus soucieuse de son image dans les capitales occidentales que de son attachement dans la société :

« Dans les villages, dès juin (2019), la fenêtre se refermait sur un constat refusé par les plus radicaux à Alger ou Paris : l'Algérie profonde ne comprenait pas ce que la contestation exigeait puisque (Abdelaziz) Bouteflika était démis, son gang en prison »¹².

Pour l'universitaire et chroniqueur Mohamed Salim Kelala, le *hirak* pose des questions politiques à forte charge culturelle et identitaire. Aussi, l'inféodation (du *hirak*) à la France est à analyser comme étant la perpétuation du processus d'assimilation à l'ancienne puissance coloniale. Il estime ainsi que les Algériens qui rejettent la tenue d'élections présidentielles du 12 décembre 2019, position clairement affichée et défendue par le *hirak*, et ceux se prétendant démocrates et libéraux, ne sont en fait que des « félons », acculturés et soumis à la France, à sa langue et sa civilisation » et cherchant à empêcher une « normalisation » de la situation politique en Algérie. En revanche, ceux qui sont favorables au scrutin présidentiel de 2019 sont considérés comme étant les vrais enfants du pays, abreuvés des valeurs de l'islam, de l'histoire et de la « civilisation nationale » dans toutes ses profondeurs :

« Ceux qui refusent les élections sont, d'une façon récurrente, incapables de les gagner. Soit, ils fraudent le scrutin ou s'abstiennent s'y participer. Ils sont les rejetons de la France et ses laquais. Ils cherchent encore à nous régenter malgré tous leurs méfaits à notre rencontre (...). Que chaque

¹⁰ Lynda Abbou, « Sur fond de complotisme, des professeurs algériens s'attaquent au *hirak* sur les médias publics », Maghreb-émergent, 26 mai 2020, <https://bit.ly/2MouEpb>

¹¹ APS, « Le *hirak* traduit la volonté du peuple qui a pris son élan pour une élection transparente », 16 février 2020, <https://bit.ly/2MUoXPq>

¹² Kamel Daoud, « Où en est le rêve algérien ? », *Le Point*, 12 janvier 2020, <https://bit.ly/3oQVyTE>

Algérien, ou il soit, se demande : qui est capable de gagner une élection libre et honnête en Algérie ? Ceux qui se définissent comme des démocrates et libéraux, les acculturés fascinés par la France, son modèle de société, sa langue et sa terre, ou bien, les authentiques enfants de l'Algérie, ceux qui sont convaincus des valeurs de l'islam et de la profondeur de l'histoire du pays et de sa civilisation ? »¹³.

Nous avons, dans cette illustration, un cas d'école, de l'articulation du politique et de l'identitaire (et culturel) dans la société algérienne, que le *hirak* a révélé encore plus. En l'espèce, il s'agit de dépasser le cadre réducteur de l'antienne *Hizb frânça* et d'associer cette contestation populaire à une tentative de déculturation et d'aliénation de la société toute entière. Il est bien entendu que cette lecture de l'histoire de l'Algérie ne reconnaît que l'ancrage arabo-islamique, faisant fi des autres dimensions nationales, en l'occurrence, l'amazighité.

Malgré la promotion, à grande échelle, de la théorie de « l'infiltration » et de la « printanisation de l'Algérie »¹⁴, dans les médias lourds, publics et privés, et dans des institutions publiques¹⁵, force est de constater que ces récriminations à l'encontre du *hirak* demeurent toujours au stade des incantations et des procès d'intention.

Par ailleurs, en cherchant à réduire le *hirak* à des « microcosmes » ou à des « groupes de personnes téléguidés et satellisés de l'étranger » (Bensaada, 2020), on occulte la dynamique populaire qu'il a créée, sa résilience et sa volonté, maintes fois affichée, d'émancipation. Dans le même registre, les « racines nationales de la crise qui poussent des peuples à se révolter contre leurs dirigeants »¹⁷ et le capital de militantisme et d'engagement politique, syndical et associatif accumulé

¹³ محمد سليم قلاللة، "الرافضون للانتخابات ... هم حزب فرنسا الجديد"، الشروق، 22 ماي. 2019. Mohamed Salim Kelala, « Les contestataires des élections appartiennent au nouveau Parti de la France » (en arabe), <https://bit.ly/3ubiGAi>

¹⁴ Ahmed Bensaada, « Huit ans après : la « printanisation » de l'Algérie », 19 avril 2019, <https://bit.ly/3avyMLW>

¹⁵ Ahmed Bensaada, par exemple, pour promouvoir ses thèses, a été plusieurs fois invité dans les plateaux de télévision, les émissions de radios, les conférences dans des établissements publics, etc. Ce n'est pas le cas des universitaires, intellectuels et activistes qui sont dans des postures différentes ou opposées.

¹⁷ Hocine Bellaloufi, « À propos des thèses d'Achmed Bensaâda », Dzvid (le site complet), 9 juin 2020.

par la société algérienne depuis des décennies¹⁸, sont déniés par ses détracteurs.

Il est important de souligner, dans ce débat, que l'annonce par Abdelmadjid Tebboune, suite à son élection, le 13 décembre 2019, de l'ouverture d'un dialogue avec les animateurs du *mouvement du 22 février*¹⁹ sonne comme un désaveu pour les tenants de la théorie du complot et des agendas externes. De plus, il est établi que, dans leur quasi-totalité, les affaires enrôlées par la justice contre les militants du *hirak*, relèvent de l'exercice des libertés publiques et individuelles que d'actes de trahison ou de forfaiture contre le pays²⁰.

Président, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé, dans son discours du 16 février 2020, sa disponibilité et volonté de tout mettre en œuvre afin de répondre favorablement aux *desideratas* du *hirak* qu'il qualifie de *moubarak* (béni) pour le pays. Bien que demeurant encore au stade de vœux pieux, les prises de position de Abdelmadjid Tebboune, tout comme la consécration officielle du 22 février « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie », met à mal la thèse d'un *hirak* « cheval de Troie » d'intérêts étrangers en Algérie. Nonobstant son caractère populiste, la célébration de la *Journée du 22 février* avait un double objectif politique et tactique : réduire les tensions entre le *hirak* et l'ANP (Armée nationale populaire) en reconnaissant, *de facto*, que les manifestants n'étaient pas dans une logique de confrontation avec l'institution militaire ; et en même temps, consacrer cette dernière, comme le parangon de l'unité nationale. En ôtant, sur le plan institutionnel, l'ambivalence sur cette question, le président Abdelmadjid Tebboune a levé une hypothèque, et non des moindres, sur un mouvement qui dès ses prémices avait appelé à la consolidation des institutions régaliennes et non l'inverse.

Il est également nécessaire de rappeler que dès l'amorce du *hirak*, une « mise à distance de l'étranger » (Souiah, 2020, p. 36) a été actée

¹⁸ Pour l'aspect syndical, voir Siham Beddoubia (2019). Les syndicats autonomes en Algérie, initiateurs des luttes démocratiques ? *Confluences Méditerranée*, 4 (111), 119-134.

¹⁹ *Middle East Eye*, « Algérie : le *hirak* face à l'offre de « dialogue » du président Tebboune », 16 décembre 2019, <https://bit.ly/3jiaN6N>

²⁰ En général, les charges retenues par la justice contre les militants du *hirak*, notamment les plus médiatisés (mais des anonymes aussi), portent sur : atteinte à l'unité nationale, détention de tracts causant atteinte à l'intérêt national, entreprise de démoralisation de l'armée, atteinte à l'unité du territoire national, atteinte à corps constitué, atteinte au moral de l'armée, incitation à un rassemblement non armé, publication pouvant porter atteinte à l'unité nationale, atteinte à la personne du président de la République, injurieuse ou diffamatoire, etc.

et jalousement observée par ses animateurs. La récusation de toute affiliation ou parenté avec le « printemps arabe »²¹ avait pour but premier d'inscrire le *mouvement du 22 février* dans un cadre exclusivement national. Secondement, en optant pour la contestation pacifique, il était logique et stratégique de ne pas se référer à des expériences où la violence a été présente (Syrie, Égypte et Lybie, etc.). Il est bien entendu que l'appréhension de la violence renvoie, avant tout, à octobre 1988 et aux années 1990.

Le « Peuple du *hirak* », une mystification ?

Au départ, la mobilisation populaire s'est construite autour de l'idée d'un peuple en mouvement, organisé, uni, résilient et volontariste. Paré de mérites et d'aptitudes, sa composante aurait réussi à se penser en société civile, produit « présomptif » du 22 février 2019 et des luttes politiques et sociales antérieures. Nonobstant ses contradictions politiques, sociales ou idéologiques, cette société civile a pu établir, plus ou moins, un consensus tacite autour de la nécessité, pour le pays, de procéder à des réformes structurelles allant dans le sens d'un changement des paradigmes régissant le mode et exercice du pouvoir politique en Algérie (Belalloufi, 2020).

De par sa « diversité sociale, culturelle et sexuée », elle serait également parvenue à transformer et politiser l'espace public (Mehtoul, 2019, p. 101), façonner un contre-pouvoir politique et rompre avec l'état de « quiétude agitée » (Belkaïd, 2019, p. 45), marque de fabrique, de l'Algérie sous Abdelaziz Bouteflika.

Par ce nouveau statut, elle serait devenue une « force politique à part entière » (Kerrien, 2020, p. 32), et en même temps, un « vecteur nécessaire de la liquidation d'un ordre insupportable » (Wierviorka, 2012, p. 7). Dès lors, ce statut l'a mise à l'avant-garde et dans la posture d'arbitre de la crise de pouvoir et de leadership qui minait le régime algérien depuis la maladie de Abdelaziz Bouteflika²².

Entre le 22 février 2019 et le 20 mars 2020²³, les marches hebdomadaires ont réuni un nombre conséquent d'Algériennes et Algériens. C'est un fait attesté et reconnu par ceux même qui estiment, qu'avant de se déliter ou d'être dévoyé, le *hirak* a pu, en l'espace de

²¹ Akram Belaid, « Vous avez dit « complot » ? Une obsession dans le monde arabe », *Le Monde diplomatique*, juin 2015, 19-20, <https://bit.ly/3cE4M34>

²² Makhlouf Mehenni, « Abderrahmane Hadj-Nacer : le *hirak* finira par gagner », *TSA*, 20 février 2020, <https://bit.ly/2YImdHH>

²³ Date de la suspension des marches du *hirak* en raison de la pandémie de la Covid-19.

quelques mois²⁴, constituer, malgré son hétérogénéité, une force politique pragmatique, intelligente et redoutable autour d'un projet démocratique.

Dans le camp des opposants et/ou critiques, on veut bien accepter qu'un « Peuple du *hirak* » puisse exister et que l'ampleur du nombre des manifestants et la constance de la contestation soient une réalité politique, sociale et physique. On admet volontiers que les marcheurs du vendredi et mardi soient animés de louables intentions, matinales de ferveur patriotique. On agréé aisément que le peuple soit l'acteur de sa propre émancipation.

Pour Abed Charef, le *hirak* a réussi la gageure de libérer les Algériens, la société et l'armée. Il a rendu également, selon lui, la dignité au peuple et permis que leur aspiration à la liberté soit dite en force. C'est un peuple qui a pris conscience de sa force politique, ajoute-t-il et l'a exprimée de « manière pacifique, organisée, en respectant les différences d'opinion ». Le peuple a redécouvert « sa propre force »²⁵. Cependant, selon lui, en tant que processus politique, le *hirak* est arrivé à ses limites. S'y accrocher alors ou continuer à croire qu'il constituera un contre-pouvoir ou jouera un rôle majeur à l'avenir serait, selon Abed Charef, faire montre de « paresse intellectuelle ou de manque d'imagination »²⁶.

Dans une analyse, plus ou moins similaire, Mahieddine Amimour, ancien ministre et sénateur, estime que la dynamique créée par le sursaut historique du 22 février 2019 avait périclité avec la désaffection de la grande majorité des marcheurs. Selon lui, la raison est à chercher dans le changement profond de la nature intrinsèque du *hirak*. D'expression grandiose de la volonté populaire, il est devenu un instrument politique et idéologique au profit de groupes ou d'agendas particuliers :

« Ce que connaissent quelques avenues et rues de la capitale algérienne (Alger) ainsi que d'autres endroits (peu nombreux) ne peut être comparé à l'extraordinaire *hirak* collectif de février 2019. Une grande partie des manifestants s'y sont retirés, car prenant conscience que le mouvement a été infiltré par des forces activant au profit d'agendas particuliers »²⁷.

²⁴ Du 22 février au 12 décembre 2019, date des élections présidentielles.

²⁵ Abed Charef, « Temps forts, conflits et avancées d'une année de *hirak* », *Le Quotidien d'Oran*, 26 février 2020 <https://bit.ly/3to7S17>

²⁶ Abed Charef : « En Algérie, fin de cycle pour le *hirak* », *Middle East Eye*, 16 octobre 2020, <https://bit.ly/3ajt3dc>

²⁷ محي الدين عميمور: الجزائر تنتخب.. والعصاة تنتحب.. والحراك بدأ يفقد زخمه تدريجيا.. المؤسسة العسكرية استوعبت درس التسعينات الدموي، رأي اليوم، 5 ديسمبر 2019.

Dans ces deux configurations, celle de Charef et de Amimour, le *hirak* originel, modèle de ferveur et de sincérité populaires et véritable réceptacle des aspirations de changement ayant permis le départ de Abdelaziz Bouteflika, le 2 avril 2019 et l'arrestation d'une partie des symboles et soutiens politiques et financiers de son régime, n'a plus raison d'être. Dans cette configuration, la reconnaissance des quelques « vertus » du *hirak* des premiers soubresauts n'est nullement anodine. Elle a vocation à infantiliser le mouvement et le réduire à une « foule » composée de « protestataires passionnés (et) admirables »²⁸. Ingénu et fatalement subjectif, le peuple (du *hirak*) ne peut être donc qu'une proie facile aux manipulations et infiltrations. Mal informé ou insuffisamment, il suivrait machinalement mots d'ordre et directives échafaudés et pensés dans des laboratoires étrangers engagés dans le projet de déstabilisation du pays.

Ainsi, on s'accorde à considérer que la mobilisation populaire, qui dure depuis plus d'un an, ne peut être, au plus, qu'un épiphénomène politico-social, spectaculaire certes, mais sans influence sur l'histoire du pays. Sans projet politique et idéologique clair et bien défini, en dehors de celui du rejet d'un système « honni » et en faillite, le peuple du *hirak* se complait dans l'illusion et les chimères :

« (...) Ce peuple qui se présente en apparence uni et solidaire face au régime qu'il vilipende et qu'il veut faire tomber en bloc, est en vérité divisé en chapelles idéologiques. Le seul point commun qui unit les différents segments de la société insurgée est la détestation que cette société voue au système politique. (...) En dehors de ce dégoût, voire cette haine commune que la société voue à ce système politique aux ramifications mafieuses, il est difficile de parler d'un peuple uni et porteur d'un projet alternatif, crédible et qui ferait l'unanimité de tous ceux et de celles qui manifestent depuis un an (...) »²⁹.

Déniant à la masse des marcheurs toute volonté propre, on la mande d'autorité de choisir entre démocratie ou sécurité, comme l'écrit Kamel Daoud. Couplet ressassé et remis à l'ordre du jour chaque fois que les

Mahieddine Amimour, « L'Algérie vote ... » (en arabe), <https://bit.ly/3riObpG>

L'entretien a été réalisé à l'origine par Assia Atrous du journal tunisien *Assabah*.

²⁸ Kamel Daoud, *op.cit.*

²⁹ Kamel Lakhdar-Chaouche, « Ahmed Rouadjia : Gaïd Salah était dans le collimateur de certains généraux », *DzVID*, 25 février 2020, <https://bit.ly/3alNwhs>

revendications de changement bousculent les certitudes du pouvoir politique en Algérie³⁰. Poursuivant dans l'infantilisation, on l'enjoint à choisir entre continuer et subir la pression et le diktat des « grands centres urbains » où bien renoncer et quitter la rue. Cette seconde « solution » aurait, bien sûr, selon ses défenseurs et promoteurs, le mérite d'éviter au pays une instabilité et un vide constitutionnel. Choix cornélien et imposé entre pragmatiques impératifs constitutionnels et utopiques aspirations politiques :

« Hors d'Alger, des Algériens ont voté dans le calme et sans scène de violence. L'abstention était palpable, mais les votants n'étaient pas tous des « militaires déguisés » ou des illusions de propagande. Avoir voté est un choix, un conditionnement, une liberté, mais surtout une réalité (...) »³¹.

Le recours au crédo de la déstabilisation et de la subversion importe moins ici que la division du *hirak* entre un *Centre* tout-puissant et tutélaire et une *Périphérie* réduite à des fonctions accessoires ou auxiliaires. Par son « nombrilisme », Alger la capitale du pays, aurait induit en erreur les contestataires du pays profond et les médias internationaux. La meilleure illustration et dénégation, à la fois, de cette « myopie algéroise », selon Kamel Daoud, serait le plébiscite symbolique, par l'Algérie profonde, des élections présidentielles du 12 décembre 2012. Les élections ont donc consacré, par les urnes, l'implosion d'une révolte populaire, qui aurait été désertée par le monde rural. Ce constat met en exergue une supercherie, celle d'un mouvement qui serait artificiellement homogène et unitaire (le *hirak*). En soustrayant à l'Algérie de l'intérieur, la légitimité de la mobilisation populaire de février 2019, la capitale, ses habitants et ceux qui l'investissent les jours des manifestations, auraient fait une OPA au détriment de la frange de la société qui ne pensait pas la contestation dans des termes de radicalité et de la confrontation avec l'État.

Dans la même veine, une autre analyse explique la mobilisation populaire par la proximité des manifestants, avec non pas cette fois des officines étrangères, mais des groupes d'influence endogènes, activant au profit des *moukhabarates* algériens (services de renseignements). C'est la thèse de Mohammed Hachemaoui. Le *hirak* serait une fabrication conçue dans le but de déloger le président Abdelaziz Bouteflika, tout en

³⁰ Sous Bouteflika, le régime a consolidé ses assises en mettant en avant les principes de la primauté de la sécurité et de la stabilité.

³¹ Kamel Daoud, *op.cit.*

canalisant la colère et les frustrations de la population. La participation, en masse, des familles avait pour rôle de sécuriser les marches et de rassurer la société sur le bien-fondé de la contestation. Les supporters de football « domestiqués » en amont, auraient été la cheville ouvrière de la mobilisation dans les quartiers populaires, à l'exemple des médias, pour les classes moyennes :

« Le 8 mars (2019) marque l'entrée en scène des familles, après celle des supporters de foot, dont les clubs sont sous la coupe du Département du renseignement et de la sécurité (DRS). Les médias ont multiplié les signaux rassurants pour inciter les classes moyennes à rejoindre le *hirak* sans craindre la *guerre civile* et l'*intervention de l'OTAN*, comme en Libye. Et la police secrète, d'ordinaire prompt à agiter le double spectre de la fragmentation du pays et de la *guerre intérieure*, a assuré la sécurité de cette révolution pacifique »³².

Sous un autre angle, le sursaut populaire de février 2019 est présenté comme une « marche ambiguë » (Merdaci, 2019, p. 112). Le *hirak* ne serait, en réalité, que le produit de forces qui se sont emparées du pouvoir suite à l'AVC de Abdelaziz Bouteflika en 2013. L'associer à un processus révolutionnaire reviendrait, d'après Abdelmadjid Merdaci, à prendre le risque de galvauder l'histoire nationale.

Cette approche, tout comme la précédente, celle de Mohammed Hachemaoui, le mérite d'être directes tout en faisant l'économie des circonvolutions autour de la prétendue immaturité ou naïveté d'une partie de la population. Toutes les deux expliquent l'émergence du *hirak* par des facteurs objectifs inhérents à la nature et aux contradictions du régime. Explication également défendue *à posteriori* par les partis loyalistes à Bouteflika.

Enfin, et dans un style qui reflète l'état de déliquescence auquel sont arrivées les institutions publiques, le ministre de l'Intérieur Salah Eddine Dahmoune n'a pas hésité à qualifier, en décembre 2019, au moment des élections présidentielles, les manifestants de « pseudos algériens, des mercenaires, des traîtres, des pervers et des homosexuels »³³. Propos exprimant l'opinion que ne restaient dans les rues que les intrigants, les anti-patriotes et celles et ceux qui persistaient encore à ne pas reconnaître,

³² Mohammed Hachemaoui, « Algérie, l'armée est-elle derrière le soulèvement du « *hirak* » ? », *La Croix*, 21 février 2020, <https://bit.ly/2MY06KU>

³³ *Interlignes*, « Pseudos-algériens », « traîtres » et « homosexuels » : Indignes propos du ministre de l'Intérieur ! », 3 décembre 2019, <https://bit.ly/3pmG7CM>

naïvement ou à dessein, que le pays était dorénavant « expurgé » de la *issaba* (le gang de Bouteflika) et de ses résidus.

Ces différentes analyses et appréciations invitent globalement à étudier ce mouvement en réduisant le rôle du peuple à sa portion congrue. Rien ne disposait, semble-t-il, les Algériennes et les Algériens à sortir en masse sur l'ensemble du territoire national, ni à s'organiser ou être pacifiques. C'est un discours qui a tendance à obérer la volonté populaire et à réfuter tout processus historique d'émancipation. Travaillé, il engage à maintenir la société dans le patriarcat politique et militaire en renforçant le « lien œdipien avec l'armée, figure de paternité sécurisante »³⁴. Ce discours encourage également à lire le *hirak* sous l'angle étroit de la géographie et celui de la non-reconnaissance d'une dynamique nouvelle et audacieuse, transcendant hameaux, régions ou territoires, au profit d'une vision nationale et moderne de l'action politique.

Conclusion

Encensé à ses débuts, le *hirak* est violemment combattu et rejeté par l'État et ses relais au moment des élections présidentielles de décembre 2019. Consacré le 19 février 2021 « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie », ses militants continuent toujours d'être l'objet d'intimidations et d'emprisonnement.

Ce paradoxe est présent aussi dans le débat et les disputes sur son opportunité politique et sa réalité sociologique. Ses objecteurs, pour la plupart, avancent des arguments *sophistiqués*. La subordination à l'étranger ne serait pas synonyme de subornation. Leurs critiques ont vocation de protéger les Algériens, qui se sont révoltés pacifiquement, contre les excès de leur ferveur. Il fallait leur rappeler que la menace externe existe. Elle l'est depuis l'indépendance ; la nier reviendrait à affaiblir le « Front interne », compris dans le sens de la consolidation du régime politique³⁵.

³⁴ Kamel Daoud, *op.cit.* Dans le même esprit, Abed Charef : « (...) L'armée commence à remplir ce qu'elle estime sa part du contrat. Elle se débarrasse de ses branches pourries, avec la mise à l'écart d'une dizaine de généraux, mis à l'écart ou traduits en justice. Elle élimine les principaux acteurs politiques de l'ère Bouteflika, et neutralise leurs réseaux financiers. Le *hirak* répond de manière ambiguë. La rue salue l'élimination ou la mise en détention des barons de l'ère Bouteflika, mais les animateurs du *hirak* interprètent cela comme le résultat d'une simple lutte de clans, estimant que la justice est utilisée pour assurer la victoire d'un clan sur un autre (...) », *op.cit.* (16 octobre 2020).

³⁵ Une catégorie sociale qui, à l'instar de celle de la « famille révolutionnaire » apparue durant les années 1990, regrouperait les Algériens patriotes. Dans les faits, il s'agit des partisans du pouvoir politique.

Souvent, le discours est paternaliste. Des fois, il est culpabilisant. Dans les deux cas, l'obsession par rapport à l'Autre est présente. Qu'il soit Algérien ou étranger, la donne ne change pas, du moment où la préservation du régime politique et de ses pratiques serait en jeu. Schizophrénie politique faisant office de dogme : l'Algérien devait naître, et tout de suite, commencer à se méfier des forces qui chercheraient à attenter à son indépendance et celle du pays. Approche devenue creuse au fil du temps, mais toujours convoquée et brandie, faute de projet et de prospective politiques.

Le *hirak*, originel et « immaculé », serait-il le reflet d'une société qui a certes rejeté le pouvoir de Bouteflika, mais serait restée loyale à une Algérie « authentique ». Compromis historique entre la frange « saine » de la société et l'État renaissant par la force et la magie des élections présidentielles du 12 décembre 2019. Dès lors, pourquoi poursuivre la mobilisation et contester l'après-Bouteflika ?

Là aussi, il faut faire preuve de subtilité. Dans cette logique, le « Peuple du *hirak* », réalité ou fable, n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, et ce qu'il faudrait combattre, selon cette doxa des dépréciateurs du mouvement du 22 février, ce sont l'intransigeance et la cécité d'une de ses composantes. Il s'agit de la frange qui ne s'est pas contentée du départ du président Bouteflika et de l'emprisonnement d'une partie de hauts responsables et hommes d'affaires accusés dans des affaires de corruption. Celle qui ne veut pas reconnaître et accepter que la fin et la déliquescence du régime bouteflikiste sont bien actées dans le marbre de l'histoire comme le clament les contempteurs du *hirak*.

Alors, pourquoi vouloir continuer à marcher et exiger le changement et s'opposer à l'Algérie des élections du 12 décembre 2019 ?

Ce sont autant d'éléments qui soutiendraient un *hirak du commencement* et son corollaire l'« Algérie nouvelle ». Ne pas s'y reconnaître ou y adhérer serait refuser le changement et indirectement chercher à faire revenir ou vouloir ressusciter l'« ancien régime ».

Sauf que, ni les élections présidentielles du 12 décembre 2019 ni celles de la révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020 ne semblent avoir réussi à ébranler ce mouvement.

Que dire alors du 22 février 2019 ?

La jeunesse, porte-flambeau de la mobilisation populaire et sociale, s'est-elle affranchie de ces mythes et dogmes ? Son slogan-cri emblématique « *Yatnahaw gaâ* (Qu'ils dégagent tous) » est-il une réponse à vingt ans de démagogie et d'affabulations, savamment orchestrées et érigées en doctrine et en discours dominant ? *Yatnahaw gaâ* n'exprime-t-il pas seulement la volonté d'assainir les institutions

publiques et la vie politique des pesanteurs et des accoutumances du régime de Bouteflika. Enfin, ce mouvement ne fait-il pas seulement le procès de l'infantilisation et du tutorat politique, social et culturel ?

In fine, le *hirak*, serait-il l'expression d'une agitation populaire pathétique et passagère, ou bien au contraire, la conjonction heureuse entre le romantisme révolutionnaire et un pragmatisme politique et social libérateur ?

Bibliographie

Ouvrages et Revues

Belaloufi, H. (2020). *Algérie 2019-2020. Le peuple insurgé. Entre réforme et révolution*. Alger : Koukou éditions.

Benderra, O., Gèze, F., Lebджаoui, R. et Mellah, S. (dir.), (2020). *Hirak en Algérie: L'invention d'un soulèvement*. Paris : La Fabrique Éditions.

Bensaada, A. (2020). *Qui sont ces ténors autoproclamés du hirak algérien*. Apic.

Benzenine, B., Boumaza, N. et Yalaoui, A. (dir.), (2012), *Algérie : 50 ans après l'indépendance (1962-2012). Permanences et changements*, . *Insaniyat*, (57-58).

Boukhalfa, M. (2019). *La Révolution du 22 février. De la contestation à la chute des Bouteflika*. Alger : Chihab Éditions.

Cherbi, M. (2017). Pouvoir et politique. Dans Cherbi, *Algérie*, 85-112. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.

Dirèche, K. (dir.), (2019). *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*. Paris : IRMC/Karthala, 2019.

Dziri, H. (2020). La couverture très orientée du *hirak* par les médias algériens. Benderra, Gèze, Lebджаoui et Mellah (dir.), *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*, p. 157-175. Paris : La Fabrique Éditions.

Filiu, J.-P. (2020). *Algérie. La nouvelle indépendance*. Paris : Seuil.

Mebtoul, M. (2019). *Libertés, dignité, algérianité. Avant et pendant le « Hirak »*. Alger : Koukou éditions.

Merdaci, A. (2019). *Journal de marches. Chronique d'outre silence*. Alger : ACA.

Selmane, A. (2020). Une insurrection qui n'est pas tombée du ciel. Dans Benderra, Gèze, Lebджаoui et Mellah (dir.), *Hirak en Algérie: L'invention d'un soulèvement*, 79-91. Paris : La Fabrique Éditions.

Sidi Boumedine, R. (2019). *Aux sources du Hirak*. Alger : Chihab éditions.

ناصر جابي، (2012). لماذا تأخر الربيع الجزائري. الجزائر: منشورات الشهاب.

نورالدين بكيس، (2018). الحركات الاحتجاجية في الجزائر. من المواجهة الى الاحتواء، النشر الجامعي الجديد، تلمسان.

Articles et périodiques

Beddoubia, S. (2019). Les syndicats autonomes en Algérie, initiateurs des luttes démocratiques ? *Confluences Méditerranée*, 4 (111), 119-134.

Belkaïd, A. (2019). Un élan national. *Esprit*, (6), 41-48.

Cislaru, G. et Sitri, F. (2012). De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus. *Langages*, 3 (187), 59-72.

De Angelis, E. (2015). Introduction : Le système hybride égyptien et le « chaos culturel » », *Égypte/Monde arabe*, 7-20.

Dris-Aït Hamadouche, L., Dris, Ch. (2012). De la résilience des régimes autoritaires : la complexité algérienne. *L'Année du Maghreb*, (VIII), 279-301.

Dris, Ch. (2014). Les médias en Algérie : un espace en mutation. *Maghreb-Machrek*, (221), 65-75.

Haddad, M. (2011). La face cachée de la révolution dite du jasmin. *Outre-Terre*, 3 (29), 211-232.

Madoui, M. (2007). Les sciences sociales en Algérie: Regards sur les usages de la sociologie. *Sociologies pratiques*, 2, (15), 149-160.

Mohand-Amer, A. (2018). Algérie : à la recherche d'un nouveau projet politique et social ». *Fellows, le regard de chercheurs internationaux sur l'actualité*, 34. <https://bit.ly/3oL8bQg>

Mostefaoui, B. (2019). Jeux de pouvoir dans la gouvernance des médias en Algérie au prisme du mouvement populaire du 22 février 2019. *NAQD*, 1 (37), 13-50.

Taïeb, E. (2010). Logiques politiques du conspirationnisme. *Sociologie et sociétés*, 2 (42), 265-289.

Petric, B. (2008). À propos des révolutions de couleur et du soft power américain. *Hérodote*, 2, (129), 7-20.

Sapiro, G. (2009). Modèles d'intervention politique des intellectuels : le cas français. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (176-177), 8-31.

Souiah, F. (2020). Rhétorique de l'ingérence et lutte pour la légitimité. *Mouvements*, 2, (102), 35-42.

محمد سليم قلاله، (2019، 22 ماي)."الرافضون للانتخابات ... هم حزب فرنسا الجديد"، الشروق.

محي الدين عميمور، (2019، 5 ديسمبر).الجزائر تنتخب..والعصابة تنتخب..والحراك بدأ يفقد زخمه تدريجيا.. والمؤسسة العسكرية استوعبت درس التسعينات الدموي، رأي اليوم.